

ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)

27 et 28 octobre 2022

THÈME DU COLLOQUE  
GLOBALISATION, TERRORISME ET SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE

Axe 2: Indicateurs de la Souveraineté/Indépendance

NÉOCOLONIALISME OU DÉPENDANCE MAQUILLÉE DES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE  
FRANC CFA

DJÈ Ahou Kan Emmanuelle

Doctorante

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Etudes Germaniques

[djeahoukan@gmail.com](mailto:djeahoukan@gmail.com)

**Abstract**

This contribution will attempt to answer the following question: Doesn't the CFA franc cause African countries of the CFA franc zone to lose their economic, political, and even monetary sovereignty? This analysis which comes out of the origins and functioning of this colonial currency, shows to what extent this currency keeps former colonies in a neo-colonialism that is too soon described as independence before proposing solutions for monetary autonomy. Only the monetary sovereignty which is an unquestionable guarantee to economic and political sovereignty and the driving force behind all political, economic and social development, will enable the Blacks' continent to rise from its ashes.

**Keywords:** CFA Franc Zone, Neo-colonialism, (In)dependence, Sovereignty, Colonies

**Zusammenfassung**

Dieser Beitrag versucht folgender Frage nachzugehen: Verlieren afrikanische Länder der CFA-Franc-Zone nicht ihre wirtschaftspolitische und sogar monetäre Souveränität durch die Benützung des CFA-Franc? Diese Analyse, die die Herkünfte und die Funktionsweise dieser kolonialen Währung aufzeigt, stellt inwiefern diese Währung ehemalige Kolonien in einem Neokolonialismus erhält dar. Die neue Kolonialform wurde zu früh als Unabhängigkeit bezeichnet. Endlich schlägt die Arbeit Lösungen für eine monetäre Autonomie vor und kommt zu folgendem Schluss: Nur die monetäre Souveränität, die unbestreitbare Garantie für wirtschaftlich-politische Souveränität und Motor jeder politischen, wirtschaftlichen und sozialen Entwicklung wird dem schwarzen Kontinent ermöglichen, aus seiner Asche aufzuerstehen.

**Schlüsselwörter:** CFA-Franc-Zone, Neokolonialismus, (Un)Abhängigkeit, Souveränität, Kolonie

**Résumé**

Cette contribution essaie d'apporter une réponse à la question suivante : Le franc CFA ne fait-il pas perdre aux pays africains de la zone franc CFA la souveraineté économicopolitique, voire monétaire ? Elle relève les origines et le fonctionnement de cette monnaie coloniale en montrant dans quelle mesure celle-ci maintient des anciennes colonies dans un néocolonialisme qualifié trop tôt d'indépendance avant de proposer des solutions pour une autonomie monétaire. Nous avons conclu que seule la souveraineté monétaire, gage incontestable de souveraineté économicopolitique et moteur de tout développement politique, économique et social permettra aux pays de la zone franc CFA de connaître une vraie indépendance.

**Mots clés:** Zone franc CFA, Souveraineté, Néocolonialisme, (In)dépendance, Colonie

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

### **Introduction**

Les pays du monde cohabitent par des clauses relationnelles qui les lient les uns aux autres par des principes préétablis afin de faciliter les rapports bilatéraux. Cependant, l'histoire relève que les rencontres entre les pays ne se sont faites de la même manière. La raison qui a favorisé la recherche de nouveaux territoires est noble ou l'est moins dans la mesure où des États tirèrent profit au détriment de ceux qu'ils découvraient. En effet, ces relations ont été marquées par la domination de puissances colonisatrices parmi lesquelles la France<sup>1</sup>, sur le reste du monde. Les raisons du mouvement impérialiste sont, entre autres d'ordre économique, démographique et politique et consistaient pour les colonisés à servir les intérêts du colon. Cependant, les territoires conquis vont, pour donner suite à nombreuses luttes, obtenir leur indépendance. Ainsi, Colonies françaises, puis politiquement indépendants à partir des années 1957, ces pays africains situés au Sud du Sahara cherchent à se trouver une place dans un nouveau monde dont ils semblent ne pas véritablement maîtriser les règles du jeu puisqu'ils luttent aujourd'hui encore avec la misère, le sous-développement, privés de leur pouvoir monétaire souverain. Une telle situation s'apparente sinon à forme de colonisation<sup>2</sup>, du moins à une néo colonisation<sup>3</sup>.

Les pays africains de la zone franc CFA que sont la Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Niger et le Togo de la zone UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine) et le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Bissau et le Tchad relevant de l'espace CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique centrale) autrefois colonisés et aujourd'hui indépendants semblent demeurer sous la domination de l'ancienne puissance colonisatrice, la France. Ce qui peut être qualifié de dépendance maquillée eu égard à la pérennisation des rapports dépassés qui lient ces ex-colonies à l'ancien pays colonisateur.

De ce qui précède découle une série d'interrogation visant à savoir si le système monétaire des pays africains de la zone franc CFA ne les maintient pas dans une dépendance maquillée par rapport à l'ancienne puissance colonisatrice. Autrement dit le franc CFA ne fait-il pas perdre aux pays africains de la zone franc CFA la souveraineté economicopolitique, voire monétaire ? Quelles sont les origines cette monnaie et quel en est le fonctionnement ?

Par une méthode herméneutique qui consiste à « analyser, comprendre, expliquer » (P. Popovic, 2011, p. 16), appuyée par une approche historiographique<sup>4</sup> qui permet au chercheur d'examiner les faits, de les comparer et d'en calculer la portée afin d'établir entre eux des rapports de causes à effets, nous ferons ressortir en quoi la dépendance monétaire des pays de la zone franc CFA a pour effet toutes les autres forme de dépendance à savoir politique et sociale.

---

<sup>1</sup>L'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, l'Allemagne font partie de ces puissances européennes colonisatrices.

<sup>2</sup> Le terme colonisation encore appelé impérialisme est très souvent évoqué sans que son sens ne soit clairement perceptible pour plusieurs personnes. En effet la colonisation se traduit par la domination d'un État sur un autre. L'État dominateur va ainsi exploiter le dominé dans le but d'assouvir ses besoins personnels aussi divers qu'ils soient. (G. PERVILLE, 1975, p.21) soutient que « *qui dit colonisation pense domination, et qui pense domination sous-entend exploitation* ». Sous ce rapport, la colonisation est une force extérieur exercée par un État sur un autre dans le but de le contraindre à assouvir ses besoins sous toutes les formes, entre autres économique, sociale, politique.

<sup>3</sup> Le néocolonialisme traduit la nouvelle forme de domination des anciennes puissances colonisatrices sur des États auxquels elles ont officiellement accordé l'indépendance. Ce qui suppose que la Souveraineté de cet État soit reconnue par des rapports d'équités dans l'intérêt de chacun. Ici chaque État est donc en principe, en mesure, politiquement, juridiquement et économiquement, de décider de ce qui le concerne et cela sans aucune contrainte extérieure.

<sup>4</sup> Cf. Charles Auguste Désiré FILON, *De la méthode historique*, In : [https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as\\_sdt=0,5&qsp=1&q=progr%C3%A8s+de+la+m%C3%A9thode+historique&qst=ir#d=gs\\_qabs&t=1668603382618&u=%23p%2DMc2Bu3bsb\\_AJ](https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0,5&qsp=1&q=progr%C3%A8s+de+la+m%C3%A9thode+historique&qst=ir#d=gs_qabs&t=1668603382618&u=%23p%2DMc2Bu3bsb_AJ), (16.11.2022).

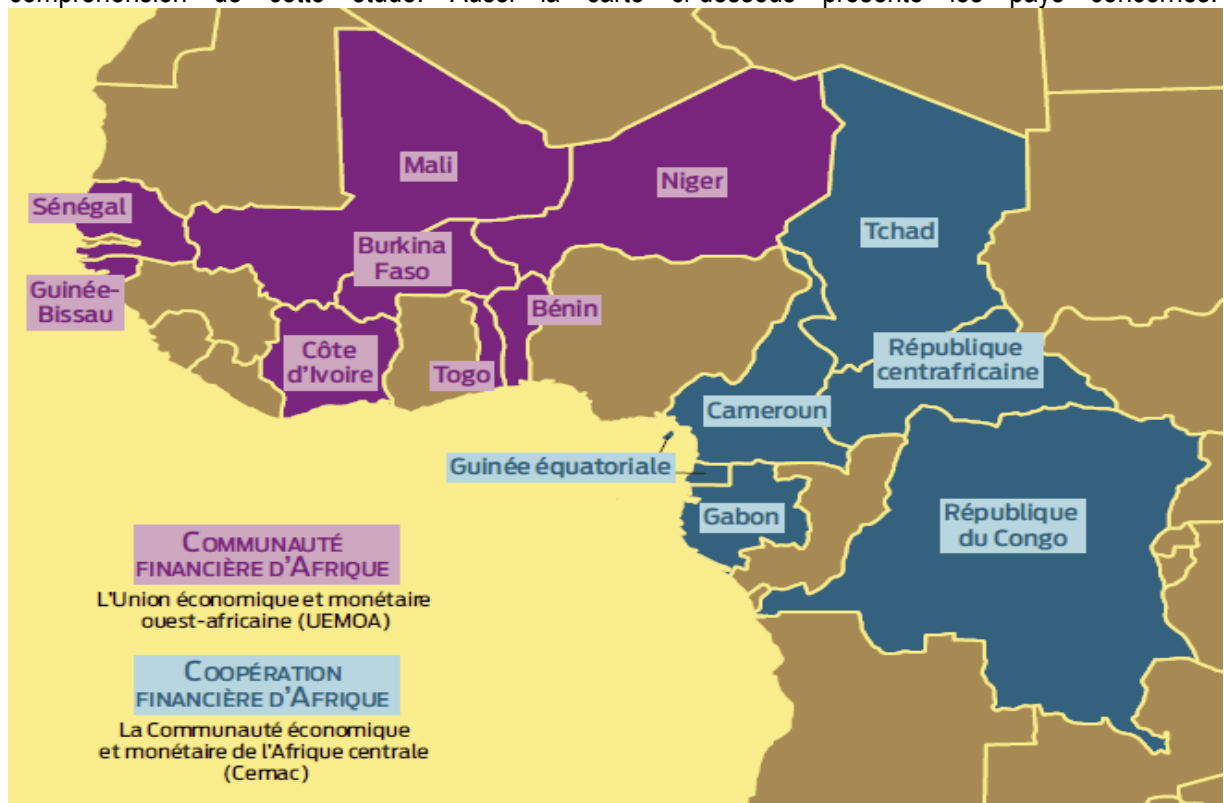
**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

Dans une tentative de réponses aux questions soulevées, il s'agira, premièrement, de présenter les origines du franc CFA ainsi que son fonctionnement. Nous verrons ensuite comment il maintient les pays qui l'utilisent dans la dépendance à l'ancienne puissance colonisatrice pour terminer par une proposition de solutions afin de sortir du cercle infernal de la dépendance et jouir d'une indépendance véritable.

## 1. Origine et fonctionnement du franc CFA

L'analyse des origines et du fonctionnement du franc CFA est nécessaire pour une meilleure compréhension de cette étude. Aussi la carte ci-dessous présente les pays concernés.



Carte présentant les quatorze (14) pays de la zone franc CFA et circonscrit la région africaine à laquelle se rapporte la présente recherche. Cf. <https://www.alternatives-economiques.fr/pays-de-zone-franc-cfa-0112201651002.html>, (24.10.2022).

### 1.1. Origine esclavagiste du franc CFA

Le Franc des Colonies d'Afrique (Franc CFA) à la création en 1945 et plus tard le franc des Communautés Financières d'Afrique (Franc CFA) à partir de 1958 est une ancienne monnaie coloniale portant le sceau du colonialisme Français. Cette monnaie a selon N. AGBOHOU deux origines : une esclavagiste c'est-à-dire en rapport avec l'esclavage des peuples de l'Afrique et l'autre nazie, la domination allemande dont les Français ont souffert<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Cf. Nicolas AGBOHOU, Le franc CFA est aujourd'hui la dernière monnaie coloniale en activité, <https://www.youtube.com/watch?v=UMKipNxb9FE>, (25. 10. 2022).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

La création du franc CFA tire ses origines de l'esclavage, événements historiques qui a précédé l'époque coloniale. Cette création a été en effet une substitution, un moyen de continuer à profiter de l'Afrique de manière plus subtile mais plus dangereuse. M. KOULIBALY affirme que le franc CFA « *est une monnaie qui a été créée pour indemniser les esclavagistes qui ont vu leur commerce prendre fin avec l'abolition de l'esclavage en 1858* » (2020, Vidéo YouTube). Nostalgique de la période de l'esclavage, la France va mettre en place une banque dont l'objectif était de financer ses activités. De la sorte naît la banque coloniale, ancêtre de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ainsi, « *nous nous sommes retrouvés dedans, non plus comme marchandises, ni comme propriétaires, mais comme utilisateurs de la monnaie* » (M. Koulibaly, 2020, Vidéo YouTube). Une autre sorte d'esclavage, de domination nommée colonisation. Alors « *cette monnaie CFA et sa banque centrale n'ont pas été créées pour nous, ça été créé pour les esclavagistes qui devaient avoir de nouvelles affaires sur le continent. Nous nous sommes retrouvés dedans. En marchant, c'est devenu notre affaire* » (M. Koulibaly, 2020, Vidéo YouTube).

Pour répondre à ses besoins suite à la seconde guerre mondiale dont les pertes ont été énormes pour toute l'Europe, la France va se tourner vers ses colonies, son immense ressource. Elle va donc les séparer en sous-ensembles monétaires dotés de monnaies spécifiques aux cours différents, mais reliées entre elles par un taux de change fixe. Des origines nazies, desquelles sont déterminées le fonctionnement du franc CFA peuvent conséquemment être évoquées.

### **1.2. Le franc CFA: fonctionnement**

Lorsque l'Allemagne occupe la France dans le cours de la seconde guerre mondiale, elle fait une mainmise sur le franc Français, monnaie française dont elle se sert pour soumettre la France à l'ordre allemand. Le franc CFA, créé à la fin de la guerre en 1945, par le Général de Gaulle, en porte les séquelles étant donné que le franc CFA a des manifestations similaires à celles du franc Français sous domination nazie.

En France, Les Nazis étaient présents au cœur du système financier et servaient avant tout les intérêts allemands au détriment de ceux des Français. Tout comme les Nazis pendant l'occupation, la France est depuis la création de la monnaie de ses colonies, au cœur de tout ce qui touche économiquement cette zone. Ainsi même « *au conseil d'administration du franc CFA, (...) il y a des Français.* » (M. Milo, 2018, p. 53). Le rôle des Français qui siègent aux conseils du franc CFA, représente un droit de veto pour elle sur toutes les décisions à prendre dans cette zone économique. Grâce à ses membres, les intérêts de la France sont suivis à la lettre. De ce fait,

le FCFA a donné au colon français un droit de regard sur l'économie de « ses » pays africains noirs colonisés. Pour preuve, le compte de ses réserves des banques centrales de « ses » ex-colonie (?) est logé dans « sa » banque centrale. La dépendance ou l'arrimage du FCFA au FF (aujourd'hui à l'Euro), a favorisé – depuis les dépendances jusqu'à nos jours-- le maintien de « ses » États d'Afrique noire francophone dans la pauvreté (S. K. DIBY, 2018, p. 82).

Outre cela, la pression monétaire vis-à-vis du franc français a provoqué une inflation, dévaluant la monnaie française. Celle-ci perd de sa valeur pour donner un plus grand pouvoir d'achat aux Nazis. La dévaluation du Franc CFA de 50 % de sa valeur par rapport au franc Français en 1994 montre une similitude avec le système mis en place par les Nazis.

Aussi, la France avait l'obligation d'exporter en Allemagne les produits prisés par les Nazis avant tout autre probables partenaires. Cependant, au lieu de payer les Français avec de la monnaie, les Allemands

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

accréditaient virtuellement à l'aide d'un stylo un compte logé à Berlin pour des pays vassalisés comme la France. La France ne manque pas de faire pareil depuis qu'elle est libérée de son joug (Cf. N. AGBOHOU, 1999, p.70). Elle le fait depuis 1945 jusqu'à ce jour avec les pays de l'Afrique de la zone franc CFA. Elle importe les matières premières des pays africains qu'elle solde virtuellement par un signe plus (+) sur un compte logé en France (Cf. N. AGBOHOU, 1999).

Pour rajouter à ces principes, il faut noter que depuis sa création, l'impression de la monnaie du franc CFA est faite en France, précisément à Chamalières et non en Afrique. (Cf. N. AGBOHOU, 1999, p 25). C'est donc à la France que revient la notoriété d'appuyer sur une machine pour produire les billets utilisables sur le marché africain de la zone franc CFA et/ ou de l'arrêter lorsqu'elle juge nécessaire selon ses intérêts. L'impression faite à Chamalières n'est nullement d'une œuvre de générosité dans la mesure où elle a un grand coût. Les États concernés payent 25% quand ils impriment de la monnaie avec d'autres obligations telle que déposer les devises en France, l'ancienne puissance colonisatrice.

De 1945 à 1973, les Africains versaient 100% de leur devise à la France quand ils vendaient de leurs produits à l'extérieur. Ensuite de 1973 à 2005, 65 % des devises. Enfin de 2005 à Aujourd'hui, ce sont 50 % des devises des pays africains de la zone franc CFA qui lui sont versés. Il faut comprendre par-là que si par exemple la Côte d'Ivoire vend du cacao aux États-Unis, ces pourcentages mentionnés reviennent au trésor français.

Depuis 1958 le franc des Colonies Françaises est passé sous les coups du peintre pour désormais être le Franc de la Communauté financière d'Afrique (Cf. N. Agbohoul, 1999). Toujours avec les mêmes institutions et les principes restent les mêmes avec de nouvelles dénominations.

L'œuvre de maestria de la France a consisté à maintenir cette dépendance à la proclamation des indépendances sans oser changer le nom cette monnaie visiblement coloniale. Les leaders africains, préoccupés par les luttes pour la liberté du joug colonial, n'ont pu se rendre compte du danger qu'une liberté tronquée pourrait occasionner, afin de se restaurer leurs États dans les premières heures d'indépendance :

Les dirigeants africains, ont trop vite jubilé sans s'assurer d'avoir passé le danger. Ils étaient pris dans les filets du pêcheur et se sont contenté de consommer les dernières carouges dans la bouche sans penser au lendemain. Aussi, pour enfoncer le clou, le colon a réfléchi, cogité et mûri : comment aurait-il pu "donner " cette indépendance tant attendu par l'Afrique noire, si capricieuse (?) du fait des indépendantes, sans perdre ses avantages et ses privilèges ? (S. K. Diby, 2018, p.60).

Par ailleurs, les jeunes États africains de la zone franc CFA ont maintenu des liens étroits avec la France modernisée, espérant qu'elle les aiderait à se bâtir une voie dans le système d'État dont ils ne maîtrisaient pas encore les rouages. Ceci à cause du fait que le colon a su créer un sentiment d'incapacité des nouveaux dirigeants pour se servir de marionnette. Puis le plus gros piège des dirigeants post-coloniaux, a été de sous-estimer leur capacité de bâtir une monnaie propre à leurs États, souhaitant s'en sortir avec celle qui leur avait été imposé pendant la colonisation. Ainsi la liberté a été mitigée :

C'était donc une liberté conditionnée qui a fini par perdre tout son sens puisque que plus d'un demi-siècle après nous ne sommes libres qu'en apparence, à l'intérieur de la cage où l'on nous a mis, nos finances et notre économie sous tutelle, sans poids réel au niveau international, menacés d'être mis à l'amende si nous n'obéissons pas. (M. Milo, 2018, p. 65).

Ainsi la colonisation des pays africains de la zone franc CFA a été relayée par une dépendance maquillée qui n'a cessé de mettre à mal leur indépendance proclamée. La réalisation de l'indépendance des

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

anciennes colonies françaises s'est faite soit dans la précipitation, soit dans l'impréparation. Peut-être qu'ils (ces États) ne croyaient pas l'obtenir de sitôt.

L'origine du franc CFA, tout comme son fonctionnement montre que cette monnaie maintient les signes de la colonisation voire même de l'esclavage et donc d'un manque de souveraineté des pays qui l'utilisent encore aujourd'hui. Ce qui se perçoit dans le fonctionnement des pays africains de la zone franc CFA. Cette monnaie est alors instrument de néocolonialisme.

## **2. Le Franc CFA, une monnaie néocoloniale**

Le néocolonialisme ou dépendance maquillée des pays africains ne tarde pas à être démasquée par quiconque observe les choses de prêt. Le masque est bien palpable. La monnaie créée par l'ancienne puissance colonisatrice est un excellent moyen de coloniser à nouveau ou de manière différente les États qui l'utilisent. C'est le grand piège et la sphère de ses États ne peut aller au-delà des limites préétablies. S. DIBY le pense également et affirme :

Le colonisateur a choisi de truffer les indépendances de très robustes pièges. (...) les pièges coloniaux comportent donc en leur sein, toutes les astuces pour faire accroire les africains noirs, que leur indépendance remplacerait la colonisation. (...) En réalité, comme l'a été la colonisation, c'est une indépendance empoisonnée qui a surtout conservé, grâce aux perfidies, les dépendances culturelles, politique et économique. (S. K. Diby, 2018, p. 51).

Ces contraintes ou pièges économiques ont aussi bien des répercussions sur l'économie, la politique tout comme le développement de ces États. Le triangle de souveraineté de ces États formé par l'argent techniquement appelé la monnaie, la défense nationale et le droit positif sont en mal et nous le verrons bien.

### **2.1. Les contraintes économiques**

Les francs CFA utilisés par les quatorze (14) pays de la zone sont différents et non convertibles entre eux. Ce sont deux sortes de franc CFA: Le franc CFA (Communauté Financière d'Afrique) pour huit États de l'Union Économique et Monétaire Ouest- Africaine et le CFA (Coopération Financière d'Afrique) pour les 6 pays du Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale. La distinction dans l'utilisation du franc CFA qui consiste à établir des limites à chacune des sous-zone nuit à la collaboration économique des États membre et cela au profit de la France. Cette réalité met à mal les échanges commerciaux entre les différents pays de la zone et même de l'union Africaine.

Les rééchelonnements et ajustements structurels proposés ou encouragés par l'ancienne puissance et aujourd'hui ses alliés n'ont servi qu'à aggraver la dépendance économique des États avec pour objectif, de s'immiscer dans la gestion financière des États africains subsahariens. Ils (la France et ses alliés) sont des donneurs. Ils ont donc le droit de vérifier l'utilisation de ses dons dans les pays bénéficiaires. Le piège est qu'en réalité, le rééchelonnement n'est pas conçu pour alléger la situation des États africains subsahariens débiteurs. (Cf. S. K. Diby, 2018, p. 85). Il sert les intérêts du donneur qui prend par conséquent le dessus sur celui qui reçoit.

Cette situation dans laquelle les États reçoivent des dons de l'ancienne puissance colonisatrice perpétue la dépendance economicopolitique par rapport à celle-ci. Le choix des productions agricoles en est impacté puisque ces pays produisent des matières qui sont plus consommées à l'extérieur de leurs frontières, chez l'ancienne puissance colonisatrice. Le prix des matières premières est donc fixé par l'extérieur, selon les réalités extérieures. Or, « dans un tel environnement où le prix de ces matières premières agricoles est fixé par le marché international, ces pays subissent qu'elles ne contrôlent

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

l'essentiel de leurs revenus » (S. Amissah, 2018, p. 106). Les États de la zone franc produisent des matières premières qu'ils ne consomment pas et sont obligés de vendre au prix imposé de peur de perdre toute la production et consomment à l'inverse des matières qu'ils ne produisent pas qui leur coutent des fortunes.

Aussi la France contrôle le fonctionnement des États pour lesquels elle a la notoriété d'imprimer la monnaie puisqu'elle feint de savoir ce qu'il faut aux États concernés au moment indiqué et ne permet surtout pas le gaspillage :

Sans entrer dans les détails techniques, il faut savoir que la quantité de monnaie délivrée à chacun des pays africains de la zone franc est contingentée et, dans l'absolu, la France peut à tout moment diminuer, ou arrêter sa livraison de billets. Comme elle peut prendre la décision de dévaluer cette monnaie. Par ailleurs, pour se garantir, la France est habilitée à gérer à Paris, pour les pays de la zone franc, 50% des devises provenant de leurs exportations sur des « comptes d'opération ». (M. Milo p. 50)

C'est donc à la France de valider ou d'infirmer les budgets de ses États. Elle ne le fait certainement pas à son détriment.

Le franc CFA sert plus les intérêts de la France que ceux des pays qui l'utilisent. C'est encore la colonisation qui suppose de servir la métropole sans broncher. Xavier De la Fournière soutient que l'avantage que représente pour le trésor français l'existence des soldes créditaires aux comptes d'opérations en France est réel. Car ils sont l'une des ressources qu'utilise le trésor français pour financer l'achat qui résulte pour lui des découvertes d'exécution des lois de finance et de l'amortissement, du remboursement de sa dette publique.

La zone Franc permet à la France de se fournir en certaine matières premières sans déboursier de devise. Il lui suffit de retoucher les chiffres de son compte virtuel. Quand il le faut, la France utilise cet argent qui lui régénère des intérêts. Alors, lorsqu'il le faut, elle prend une partie de ses intérêts qu'elle va prêter aux Africains en feignant « d'aider » l'Afrique à sortir de la misère.

A travers le franc CFA, les pays de la zone travaillent à contribuer à la bonne marche de l'économie de l'ancienne puissance colonisatrice malgré leur indépendance proclamée. C'est de la colonisation maquillée. Cette colonisation maquillée se répercute également dans les vie politique des États concernés d'où les contraintes politiques.

## **2.2. Les contraintes politiques**

La monnaie est indissociable de la souveraineté politique d'un État. Un État qui ne peut décider de ses budgets parce qu'il n'en a pas les moyens ou doit se soumettre à une quelconque procédure est sans leurre loin d'être souverain parce qu'il ne maîtrise pas sa monnaie donc son économie. Il ne peut décider de se doter de l'armée, des infrastructures scolaires, sanitaire et administratives dont il a besoin. Il ne règne pas mais subit le dictat qui lui est imposé par l'extérieur et fini par perdre de sa notoriété vis-à-vis du peuple qu'il gouverne. La monnaie n'est pas seulement un sujet technique mais plus une politique qui touche à la souveraineté et à l'indépendance des nations (Cf. N. Agbohoun, 2017). L. GBAGBO d'ajouter que:

le contrôle de la monnaie des pays africains par l'ancienne puissance colonisatrice révèle aujourd'hui encore la réalité du lien de dépendance étroit qui les unit. Il a permis de tenir en laisse les quatorze pays de la « zone franc ». (...) cette monnaie nous met face à notre responsabilité, partagée avec

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

les chefs d'États africains qui se sont laissés convaincre de ne pas briser le consensus, et de cautionner notre mainmise, en échange d'une bienveillante protection. (M. Milo, 2018, p.49)

Par ailleurs, à observer le fonctionnement des chefs d'États africains qui ne cessent de se dédirent aux vu et au su de tous, nous pouvons comprendre la contrainte qu'ils ont vis-à-vis d'une main extérieure dont ils craignent d'en subir les coups. Les jeunes États africains de la zone franc CFA ont été condamnés, dès leurs premiers jours, à rester captifs et soumis au bon vouloir de bailleurs de fonds qui feignent vouloir l'aider à sortir de la pauvreté. De la colonisation jusqu'à nos jours en passant par les indépendances, « Paris prend l'habitude de voir dans la politique africaine un simple prolongement de la politique française » (M. Milo, 2018, p.69). L'exemple de la Côte d'Ivoire pendant la crise post-électorale de 2010 justifie cette affirmation en ce que cela leur a permis d'interdire à la BCEAO de laisser le président en exercice accéder aux recettes du propre pays (Cf. M. Milo, 2018, p. 53). Cette réalité atteste la grande dépendance des États de la zone franc CFA par rapport à la France, ancienne puissance colonisatrice.

De ce qui précède, il peut être affirmé sans risque de se tromper que la dépendance monétaire des pays africains de la zone franc CFA met à mal leur indépendance, leur souveraineté dans l'exercice de leurs pouvoirs. Outre ces contraintes politiques, il y a des contraintes sociales.

### **2.3. Les contraintes sociales**

Le chômage grandissant, la précarité des services sanitaires, de la formation dans les pays de zone franc CFA trouvent des sources dans le manque d'autonomie économique de ces derniers. Ce sont jusqu'à 17 milliards d'euros de devises provenant de la zone franc bloqués en France, alors qu'elles devraient travailler dans les Banques Centrales des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et du centre (BCEA) de la zone franc, ainsi que dans les pays qu'elles desservent (Cf. M. Milo, 2018, p.50). Ainsi les budgets de ces États ne peuvent combler les premiers besoins vitaux de leur population puisque les salaires sont plafonnés en fonction du budget validé. La construction des hôpitaux ou des centres de formation relèvent de mystères que l'on ne saurait expliquer à la population qui reste analphabète pour la majorité. La question d'identité des populations de ses zones reste récurrente, puisque séparées de leurs cultures propres au contact des colonisateurs qui leur rassuraient de leur apporter une meilleure civilisation, ces populations se retrouvent embarrassées voire acculturées. Elles ne se sentent ni européennes, ni plus vraiment africaines. La civilisation européenne leur ayant été présentée comme meilleur, les populations africaines de la zone franc CFA tendent à s'accommoder à ce qu'elle voit. Et n'ayant pas les moyens à causes des contraintes auxquelles font face leurs États, les jeunes africains rêvent de l'Europe qui pour eux est un eldorado et sont prêts à s'y rendre quels que soient les moyens à la quête de vie meilleure. Le phénomène de la migration clandestine ou illégale est une preuve. L'ironie est que «le colonisateur très habile apparaît à la fois comme celui qui appauvrit l'Afrique subsaharienne, mais également celui qui est indispensable pour la sortir de ses maux» (S. K. Diby, 2018, p. 61). Les populations africaines font aveuglement, à tort, confiance aux organisations extérieures pour leur défi personnels. La misère étant persistante dans les pays de la zone franc CFA, les extrémistes s'en servent également pour en faire des adeptes. Le fléau du terrorisme le démontre bien.

Eu égard ce qui précède, il est à noter que la dépendance monétaire des pays africains de la zone franc CFA a pour conséquence le niveau de vie médiocre de ses populations. Aucuns pays dans le monde n'a pu bâtir un développement durable avec une monnaie gérée par l'extérieur. Le taux de la dette des pays africains malgré les nombreux rééchelonnements prouve que le système ne lui profite pas. Il faut changer de paradigmes. Nos suggestions vont dans ce sens.



**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

### **3. Propositions de solutions pour une autonomie monétaire des pays de la zone franc CFA**

Depuis les indépendances jusqu'aujourd'hui, des voix n'ont cessé de s'élever pour dénoncer ce piège de la dépendance monétaire qui maintient les États de la zone franc dans un cercle infernal de sous-développement. Cependant aussi longtemps que le système sera le même, nous aurons le devoir de proposer des solutions afin de permettre aux pays de cette zone monétaire de jouir d'une indépendance véritable.

#### **3.1. Lutte pour l'autonomie monétaire**

Toute lutte a un prix, les pays africains, gouvernants et populations doivent harmonieusement accepter de payer le prix. Il faut couper le cordon ombilical qui lie ces États à l'ancien pays colonisateur. Pour ce faire, il leur faut inventer une monnaie de l'Afrique en Afrique par des Africains et pour des Africains avec des institutions adaptée à leurs besoins.

Aux populations de ces États, il faut éviter d'attaquer les politiciens qui sont aussi pris dans le piège mais surtout combattre le système. Il faut agir en équipe et non en tant qu'adversaires. Chacun dans son domaine porter la mission. Ouvrir les esprits des uns et des autres par les réseaux sociaux, débats communautaires et bien d'autres. Il ne faut plus se taire sans avoir les résultats escomptés. Il faut s'informer et informer les autres. Le statut quo n'est plus concevable. Ce siècle doit être décisive pour la génération présente et pour celle à venir.

A la question de savoir si les Africains ont la capacité de battre une monnaie et de l'imprimer chez eux, la réponse est affirmative. Car selon N. AGBOHOU, il faut trois jours ou trois étapes pour fabriquer une monnaie<sup>6</sup>. Premièrement, les gouvernements se réunissent pour affirmer la volonté de battre la monnaie et l'officialisent par un projet de loi. Deuxièmement, par projet le peuple à travers l'Assemblée nationale vote la loi. Et pour terminer il faut appuyer sur la machine pour impression gérée par le gouverneur de la banque centrale qu'on aura établit pour gérer la rationalité.

Techniquement, la conception d'une monnaie n'exige pas de gymnastique extraordinaire. Il faut plus une volonté affirmée et matérialisée des pays africains pour sortir de ce gouffre. Car l'indépendance financière rendra plus autonome l'Afrique subsaharienne, pour qu'elle résolve les autres dépenses qui y sont étroitement liées. Les africains doivent dénoncer et rompre de façon unilatérale l'accord de coopération monétaire avec la France vu que ces accords ne lui conviennent plus. La nouvelle monnaie des pays africains ne doit surtout pas être une nouvelle version du franc CFA de par son fonctionnement et même sa domination.

Le combat de libération de l'Afrique ne revient pas à une catégorie de la population mais à toutes les catégories. Il faut y voir la voie de libération non seulement des générations présentes mais aussi de celles à venir. Il faut organiser et publier des conférences pour les éveils de conscience en impliquant les associations. L'une des étapes majeures dans cette lutte est la prise de conscience généralisée.

Au lieu de fuir pour l'Europe et de perpétuer éternellement la domination de l'ancienne puissance pour des salaires relativement maigres par rapport au niveau de vie européen, les Africains doivent rester chez eux et penser leur développement. Migrer ne résout pas le problème, il ne fait que le déplacer. Et pour

---

<sup>6</sup> Nicolas AGBOHOU fait une analyse selon laquelle, le processus de fabrication d'une monnaie répond à trois étapes, réalisable en trois jours. A partir de la 32<sup>e</sup> min. Franc CFA, Intervention de Nicolas AGBOHOU 11 Février 2017, in : <https://www.youtube.com/@afriquemediatv>, (25.10.2022).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

ceux qui sont déjà sortis, il faut maintenir de bons rapports avec le pays d'origine et prendre part à son évolution. Pour cela avoir incessamment à l'esprit que l'on doit revenir et s'en donner les moyens.

Les États africains doivent miser sur la coopération sud-sud et favoriser les échanges commerciaux entre pays africains avant de s'étendre au reste du monde. Le système appliqué jusque-là ne débouche pas sur le développement sociale, humain c'est que système n'est pas bon. Il faut combattre dans l'esprit de l'Africains le sentiment d'infériorité. L'Afrique est de loin très riche de par ses ressources naturelles et sa main-d'œuvre dynamique. Il faut bannir du subconscient le complexe d'infériorité et profiter de la vie.

Il faut que les africains réclament les biens pillés par les anciennes puissances colonisatrices depuis les premières rencontres car cela leur revient de droit.

Les pays africains de la zone franc CFA doivent de façon unanime briser le mythe de cette monnaie qui contribuent à l'appauvrissement et la dépendance de leurs États. La France, ancienne puissance colonisatrice y gagnerait également.

### **3.2. Reconsidération de la relation monétaire avec les anciennes colonies**

A écouter les médias internationaux, la France dans son œuvre de bienfaisance souffre pour maintenir l'ordre, assurer une vie décente et une sécurité dans ses anciennes colonies. Elle gagnerait à se décharger en accordant de manière sincère la liberté monétaire à ces États qui pourront s'entretenir eux même et avoir des relations équitables avec elle. Elle (la France) doit reconsidérer le modèle de sa relation avec ses anciennes colonies. La France doit objectivement renoncer à ce génocide lent, à cette mainmise sur l'Afrique. Accepter de décoloniser l'Afrique parce qu'elle gagnerait plus dans des relations saines avec ce continent, avenir du monde.

Il faut que les alliés de la France puissent parler franc en ce qui concerne l'Afrique en acceptant eux-mêmes s'il le faut de perdre des privilèges. Le monde chante qu'il faut sauver l'Afrique, il faut le penser et agir conséquemment. Les Africains sont les mieux placés pour solutionner leurs maux. Il faut les écouter et coopérer. L'Afrique a besoin de sa liberté et premièrement sa liberté monétaire, il faut naviguer dans ce sens car c'est le monde entier qui en gagnerait.

### **Conclusion**

Au terme de notre analyse, il en ressort une réponse affirmative à la question de savoir si le système monétaire des pays africains de la zone franc CFA les maintient dans une dépendance maquillée par rapport à l'ancienne puissance colonisatrice. L'origine esclavagiste et le système nazi, dont s'inspire le fonctionnement de cette monnaie démontrent qu'elle ne peut favoriser une saine indépendance des pays qui l'utilisent. La monnaie est un indicateur de souveraineté. Les États africains de cette zone monétaire subissent des conséquences de la dépendance économique dans la gestion de leur quotidien. En effet, le Franc CFA étant une monnaie coloniale puis néocoloniale impose des contraintes économiques, politiques et sociales au pays membres qui vivent ainsi leur souveraineté en partie. les pays concernés doivent s'unir et dénoncer fermement cette exploitation masquée qui perdure, afin de se débarrasser de ce système contraignant. L'ancienne puissance colonisatrice doit aujourd'hui avoir un peu de bon sens pour rendre aux africains ce qui leur revient de droit. La souveraineté reste une question majeure de tous les peuples africains, de tous les peuples dans le monde dans un système de globalisation. Parler d'indépendance politique dans une dépendance monétaire est un leurre car il n'y a pas de souveraineté populaire c'est à dire de possibilité de démocratisation d'une société sans souveraineté nationale. Un État indépendant l'est monétairement. Il faut changer ce système qui n'a que trop duré. Le franc CFA est

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT  
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA  
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

**27 et 28 octobre 2022**

un poison pour les indépendances africaines. Il faut appliquer l'antidote et accorder une fois pour toute une indépendance saine au pays de cette zone.

**Références bibliographiques**

AGBOHOU Nicolas, 1999, *Le franc CFA et l'Euro contre l'Afrique : Pour une monnaie africaine et la coopération Sud-Sud*, Paris, Solidarité Mondiale A.S.

AMISSAH Serge, 2018, *Côte d'Ivoire : Tourner la page "vers un nouveau paradigme"*, Abidjan, Librinova.

«Franc CFA», intervention de Nicolas AGBOHOU 11 février 2017 (Vidéo YouTube vu le 19.10.2022).

GROTH Annette & Theo KNEIFEL, 2007, *Europa plündert Afrika, Der EU-Freihandel und die EPAs*, Hamburg, VSA- Verl.

KOUAME Silvain DIBY, 2018, *L'Espoir Africain, selon la Volonté de Dieu, mais Grâce à la Responsabilité des Africains Noirs*, Abidjan, Editions Tabala.

KUMPFMÜLLER Karl A. & Anderen, 2000, *Europas langer Schatten- Afrikanische Identitäten zwischen selbst- und Fremdbestimmung*, Frankfurt a.M., Brandes & Apsel Verlag GmbH.

<https://www.bceao.int/fr/content/histoire-du-franc-cfa>, (26.10.2022)

[https://agriprofocus.com/upload/Le\\_FCFA\\_un\\_obstacle\\_pour\\_le\\_developpement1432203491.pdf](https://agriprofocus.com/upload/Le_FCFA_un_obstacle_pour_le_developpement1432203491.pdf), (18.10.2022).

Le franc CFA est aujourd'hui la dernière monnaie coloniale en activité, <https://www.youtube.com/watch?v=UMKipNxb9FE>, ( 25. 10. 2022).

MILO Max, 2018, *Laurent Gbagbo et François Mattei : Libre pour la vérité et la justice*, Paris, Nouvelle imprimerie Laballery.

#MamKoul2020 #PasVuALaRti, Jeudi, c'est KOULIBALY ! Le franc CFA est le cancer du sang de l'économie ! <https://www.youtube.com/watch?v=suxTLHZFgE0>, (25.10.2022).

PERVILLÉ Guy, la Colonisation au Maghreb par la France, 1975, In: <https://www.etudier.com/dissertations/Colonisation-Du-Maghreb-Partie-Tunisie/567415.html>, (25.10.2022).